

Réf: Dossier 288814

Avis de constitution

SOCIETE « LA VAGUE BARASAJE SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE SODECI NON
LOIN DE LA PHARMACIE FLORA, Lot 322, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA VAGUE BARASAJE SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Étranger :

- Fourniture Et Entretien De Bureau
- Mobilier
- Informatique
- Alimentation
- Construction
- Plomberie
- Electricité
- Infographie
- Biomédicale
- Cosmétique
- Transport
- Location Et Vente De Tout Bien Meuble Et

Immeuble

- Btp
- Dépôt De Boisson Imprimerie
- Import-Export
- Prestations Diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE SODECI
NON LOIN DE LA PHARMACIE FLORA, Lot 322, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle BOLOU RITA MATHILDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01575 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10194/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

